

Tournoi de Noel

BADMINTON

15 Decembre 2017

Serie P | Simple - Double - Mixte



Bain de Bretagne (35)



Le Club

Badminton Club Bain de Bretagne
21 rue de l'Hôtel de Ville - La Mairie - 35470 BAIN DE BRETAGNE
APE 926C – SIRET 492 358 783 00016 – Agrément Ministériel N° 06 35 S 039

<http://www.bcbb.fr>

Président:

Lucas HAMON – 06 48 55 13 86 – president@bcbb.fr

Secrétaire:

LABARTHE Clarisse – 06 98 98 36 94 – contact@bcbb.fr

Trésorier:

GAUTIER Frédéric – 06 17 59 22 83 – janie.fred@free.fr

La Salle de Sport :

Complexe sportif Henri Duckaert
1 Rue de Bréhat, 35470 Bain-de-Bretagne
Coordonnées GPS (source Poona) :

- **Latitude** : 47.84424000
- **Longitude** : -1.68842000



Restauration

Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des joueurs, coachs et spectateurs **toute la soirée** à l'étage du complexe.

Des cartes d'une valeur unitaire de **5,00 €** seront à disposition pour faciliter le règlement des consommations.

Pour l'environnement, les boissons au verre ne seront distribuées que dans gobelets recyclables (**caution 1€**, rendue lors de la restitution du gobelet).

Tableaux & Séries

- Le tournoi est destiné aux joueuses et joueurs **P** dans les tableaux **simples, doubles et mixtes**.
- Les inscriptions sont limitées à **un seul tableau**.
- Tous les tableaux se dérouleront **en poules** puis **élimination directe**.
- Seuls les joueurs possédant une **licence FFBaD** valide pour la **saison 2017-2018** pourront participer au tournoi.

Inscriptions

- Les **droits d'engagements** s'élèvent à 9 € pour un tableau
- Les **inscriptions** devront être effectuées avant le 08 décembre 2017 (minuit) à l'adresse suivante :

**Gabriel BARRE – 22 avenue de la gare – 35470 BAIN DE BRETAGNE
(renseignements au 06 48 55 13 86, aucune inscription par téléphone)**

- La priorité des inscriptions se fera par ordre chronologique de réception des inscriptions (cachet de la poste faisant foi).
- Les inscriptions seront prises en compte **seulement si elles sont accompagnées du règlement**.
- Le tirage au sort des tableaux sera réalisé le 12 décembre 2017.
- Tout forfait intervenant après le 12 décembre 2017 (minuit) ne sera pas remboursé.
- Chaque joueur devra être présent au moins une heure avant son premier match annoncé.
- Les responsables de club seront avertis si certains de leurs joueurs figurent sur liste d'attente dès que les tableaux seront complets.

Règlement du tournoi

1. Le tournoi se déroulera en application des Règlements de la F.F.Bad et du présent règlement.
2. Le numéro d'autorisation du tournoi est en cours de création.
3. Le responsable du tournoi est Clarisse LABARTHE (SOC du club)
4. La compétition est ouverte aux niveaux P et aux joueurs et joueuses licenciés dans un club affilié à la F.F.Bad. Les classements pris en compte seront ceux enregistrés dans Poona le 30 novembre 2017.
5. Les catégories autorisées sont: MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR & VETERAN
6. Le surclassement dans les catégories ci-dessus est autorisé.

7. Les disciplines proposées sont SH, SD, DH, DD & DM.
8. Tous les joueurs seront regroupés dans un seul tableau. (24 inscriptions par tableau)
9. Les inscriptions doivent être parvenues avant le 8 décembre 2017.
10. Chaque joueur ou joueuse peut participer à un seul tableau.
11. Les droits d'engagement par participant sont de 9€.

12. Le nombre de joueur pour participer à la compétition étant limité, la sélection se fera suivant l'ordre d'arrivée des règlements des inscriptions prises, cachet de la poste faisant foi.

13. Les joueurs/paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs en double et mixte).
14. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.
15. La confection des tableaux sera réalisée par Clarisse LABARTHE.
16. Le tournoi se disputera en 2 sets gagnants de 21 points.
17. La gestion du tournoi se fera sur le logiciel fédéral Badplus.
18. Les inscriptions se font par courrier, email (adresse postale et email sur la plaquette), et ne seront prise en compte sans un règlement par chèque à l'ordre du BCBB.
19. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés.
20. Le tirage au sort sera effectué le 12 décembre 2016.
21. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort.
22. Le volant officiel sera le Yonex Mavis 300 et sera fourni à tous les matchs.

23. Si un joueur veut jouer en plume
24. Avec l'accord de son adversaire, le match peut se dérouler en plume. (Volants à la charge des joueurs)
25. Sans l'accord de son adversaire, le match se jouera en plastique.

26. Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage.
27. Les joueurs et joueuses devront pointés à la table de pointage ou de marque au plus tard à l'heure de convocation.
28. Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
29. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
30. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation
31. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
32. Une tenue de badminton sera demandée sur les terrains.
33. Les matchs se disputeront en deux sets gagnant de 21 points.
34. Les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est annoncé.
35. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
36. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.
37. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
38. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
39. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
40. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
41. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
42. Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
43. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
44. Il est interdit de fumer dans la salle.
45. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle